



## Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018

L'AG a eu lieu le 9 avril à 19:30h heures, à Bartenheim, à la Maison pour tous.

#### 1) Accueil

Le Président ouvre l'AG en remerciant Monsieur Jacques Ginther, Maire de Bartenheim, pour la mise à disposition de la salle. Il remercie également l'accueil de l'équipe locale de l'APDCV qui a préparé la salle.

Mot de bienvenue aux riverains et salutation des personnalités présentes : Mme Patricia Schillinger, Sénatrice, M. Gaston Latscha, Maire de Héisingue M. Philippe Knibiely, Adjoint de Saint-Louis, Monsieur Frédéric Velter Co-Directeur de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Les associations partenaires qui ont signés la Charte Trinationale, M. Hans Goeschke du Schutzverband et Mme Joelle De Lavalley du Forum, représentants les riverains Suisses, Monsieur Fingerle du BISF allemand. Le représentant d'Alsace Nature, Joseph Baumann.

Sont excusés:

Mme Catherine Troendlé, Sénateur du Haut-Rhin,

Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin,

Mme Christèle WILLER, Maire de Buschwiller et Vice-Présidente du Conseil Régional

M. JORDAN, Président de Mulhouse Alsace Agglomération,

M. Zoellé, Maire de Saint-Louis,

M. Jean-Luc Reitzer, Député,

M. Thomas Zeller, Maire de Hégenheim,

Mme Geiger Céline, Service Environnement EAP,

M. Philippe Doppler, DSAC-NE Bâle-Mulhouse.

Après la présentation des membres du comité, on passe à l'ordre du jour.

## **2) Approbation du CR de l'AG 2017**

Le CR disponible sur le site Internet est approuvé à l'unanimité.

## **3) Rapport moral**

### **a. Contexte**

Le temps de l'action bénévole pour la défense des riverains est un temps long, et difficile : défendre la qualité de vie, la santé et l'environnement face au poids de l'économie et des emplois, face aux lobbyistes très actifs dans les médias, face aux autorités dépendantes du Ministère des Transports, aux élus au nombreux projets de développement, face à une opinion publique généralement favorable au trafic aérien, demande beaucoup de conviction.

### **b. Bilan de l'année 2017**

En un mot comme en mille, l'Aéroport se développe et les nuisances avec, surtout aux heures nocturnes (22h-24 et 6h-7h) et notamment au Nord après 23h.

Rappelons aux Bartenheimois le projet, certes lointains d'une 3ème piste, mais qui s'inscrit dans les plans de développements général, avec les nuisances qui les accompagnent.

Tous nos élus et responsables sont pour la liaison ferroviaire et apparemment pour ses conséquence, à savoir 147.000 mouvements en 2030 selon le plan PSIA suisse. Les autorités françaises savaient pour le projet Suisse d'extension de l'Aéroport qui serait compatible avec le PEB de 2004 ! Pas de réponse à nos courriers de la préfecture ni des élus.

### **c. Les signes de changement**

A l'AG 2016, les membres de l'ADRA votaient une motion pour l'extension du repos nocturne entre 23h et 6h (couvre-feu), la limitation des nuisances et la révision des trajectoires de vol (ELBEG, LUMEL ...). Après que les élus de Bartenheim et Wentzwiller l'eurent signée, la ville de Saint-Louis, suivi de Saint-Louis Agglomération avec 40 communes, ont aussi demandé des restrictions pour les vols de nuit.

L'ETB, grâce au travail de persuasion de Monsieur Gaston Latscha, a emboité le

pas et voté à une forte majorité la motion de SL Agglo. Tout le monde attend les réponses concrètes de l'Aéroport, qui tardent à venir.

L'abandon de NDDL, le rapport Duron sur le transport, les décisions des tribunaux plus exigeant avec les enquêtes publiques et les études d'impact (Projet de centre commercial à Gonesse)... sont des signes qui laissent espérer que le développement des infrastructures dans notre pays seront enfin envisagés selon des critères de durabilité.

C'est l'occasion pour le président de lancer un appel à ceux qui veulent apporter leur collaboration même modeste au comité, qui a besoins de compétences diverses et variée sur des thèmes très intéressants.

#### **4) Rapport d'activité**

Nous rendons compte en détail durant toute l'année sur le site Internet de l'ADRA de nos actions. Autre avancée, la Charte Trinationale a été signée entre 5 associations, qui ancrent ainsi leur engagement pour le travail en commun. Nos compétences et nos moyens sont réunis au service des riverains. Cette Charte représente deux ans de travail et de réflexion sur les revendications et les plans d'actions.

Une année a été nécessaire pour finaliser un accord-cadre (Charte) entre l'ADRA, le BISF, SV et la direction de l'Aéroport qui définit les modalités de nos rencontres et des échanges d'information. La signature est imminente.

La réponse de l'ACNUSA à notre lettre au sujet de la Charte Trinationale adressée au Préfet, aux élus et au Conseil d'Administration de l'Aéroport, est encourageante. L'ACNUSA salue la démarche unifiée des 5 associations trinationales et soutien notre action sur l'essentiel des revendications.

Beaucoup d'énergie déployée avec nos partenaires à répondre par médias interposés à un lobbying des chambres de commerce des trois pays, des milieux économiques, de la direction de l'Aéroport qui mélangent approximations, fausses déclarations, green-washing et autres procédés courant dans le marketing pro développement.

Concernant certaines commissions institutionnelles, l'ADRA se pose des questions sur

leur efficacité et l'intérêt d'y participer :

- La Commission Consultative de l'environnement avec Mr le Préfet Laurent Touvet n'a pas eu lieu en 2017.
- la Commission Tripartite de l'Environnement avec les représentants des 3 pays riverains est au même point que l'année précédente.

Ces réunions ne sont que consultatives.

Au niveau des outils, les pages Internet et Facebook sont en continuel développement. Pour nous éviter des frais et une perte de temps, nous souhaitons que les membres communiquent par e-mail et adhèrent et paient si possible par Internet (via HelloAsso).

Sur le plan de la surveillance de la pollution atmosphérique, nos « spécialistes » ont fait un gros travail d'analyse et de recherche sur le rapport d'Atmo GrandEst (anciennement ASPA Alsace).

## 5) Rapport financier

Le trésorier, Monsieur Gilbert Spéry présente le rapport financier pour l'exercice 2017:

		Remarques :
<b>Avoirs :</b>	<b>9570.30€</b>	<b>au début de l'exercice 2017</b>
Recettes :	3258,07€	Cotisations, dons et intérêts
Dépenses :	1558,60€	Site Internet, assurances, cotisations UFCNA/AN, frais postaux et d'impression
<b>Avoirs :</b>	<b>11269,77€</b>	<b>à la fin de l'exercice 2017</b>
+/-	+ 1699,47€	

## 6) Rapport du réviseur aux comptes

Mesdames Doris Rossé a procédé à la révision des comptes et certifie la sincérité et la régularité des comptes. Elle félicite le trésorier pour son travail exemplaire. Le quitus est voté à l'unanimité par les membres. Monsieur Romain Knopf, deuxième réviseur est empêché pour raison de santé. Le Comité lui souhaite un bon rétablissement.

Le Comité propose d'élire deux réviseurs aux comptes, en remplacement de Madame

Rossé, qui a terminé son mandat de deux ans et un suppléant à Monsieur Romain Knopf. Monsieur Philippe Hartmann, de Saint-Louis et Madame Weider Bernadette de Hégenheim sont candidats. L'assemblée donne son accord par un vote à l'unanimité.

## **7) Renouvellement et élection des membres du bureau**

Aucun membre n'est démissionnaire. Le Président lance un appel à candidature. Madame Martine Arslan-Bir de Hegenheim, membre de l'ADRA, a proposé ses services.

Les candidats sont élus à l'unanimité :

Martine Arslan-Bir, Bernard Boeglin, Jacques Finck, Beat Freiermuth, André Litzler, Béatrice Meyer, Gilbert Spéry, Patrick Striby, Paul Ricci, Bruno Wollenschneider

## **8) Le faux et le vrai : 10 idées fausses combattues par l'ADRA**

L'ADRA et ses partenaires, confronté aux idées fausses très rependues sur les effets des activités de la plate-forme de Bâle-Mulhouse, a élaboré un catalogue de 10 idées fausses et leur démenti, en se basant entre-autres sur des études reconnues. Ce catalogue, qui traite de thèmes très variés, sera consultable sur le site de l'ADRA. L'ADRA a notamment analysé les rapports des campagnes de mesure de l'air d'Atmo GrandEst effectués à l'Euroairport en 2009 et 2016. Atmo GrandEst conclue que les valeurs limites moyennes annuelles ne sont pas dépassées.

Suit un exposé sur la Qualité de l'air que nous respirons autour de l'EAP de Monsieur Beat Freiermuth, qui sera également disponible sur le site. L'analyse montre de graves erreurs et lacunes dans le rapport et met en exergue que l'air respiré par les riverains de l'Aéroport est plus pollué que généralement admis. La pollution augmente notamment avec le développement du trafic. L'Aéroport est devenu un des cinq sites les plus polluants en Oxyde d'Azote (NOx) d'Alsace.

Le Président fourni en conclusion encore quelques chiffres impressionnants tiré du catalogue : la fréquence des infarctus mortels autour des aéroports est 48% supérieure à la moyenne et l'incidence des diabètes augmente de 95% selon des études suisses et internationales.

## **9) Les actions en 2018**

Par manque de temps, le Président renvoie au site internet, plateforme de communication et d'information à l'attention de la population.

Avec nos partenaires, l'ADRA poursuit ses actions dans trois directions :

- la communication
- l'expertise sur les dossiers techniques
- le cadre réglementaire

Avec nos partenaires :

- Démarchage des élus et explication des enjeux sanitaires et environnementaux du développement qui s'oppose à la transition énergétique, au principe de précaution et aux droits des citoyens ancré dans la constitution à avoir un cadre de vie sain.
- Diverses actions médiatiques
- Suivit de l'Enquête publique et de l'étude d'impact selon la convention d'ESPOO pour la liaison ferroviaire.
- L'ADRA participera à la Foire Eco Bio de Hégenheim en mars 2019 sur le stand d'Alsace Nature

Nous attendons toujours :

- Le nouveau calcul de l'exposition au bruit des trajectoires (Etude EMPA 2001)
- La révision du PEB par la DGAC (tous les 5 ans sur demande du Préfet ou de la CCE – le dernier date du 25.10.2004).
- le nouveau PPBE en retard de 2 ans, qui devrait être présenté au 2<sup>ème</sup> semestre 2018.
- Le Plan stratégique d'extension de l'Euroairport « Stratégie 2030 » et son étude d'impact
- Les « 12 mesures » du CA de l'Euroairport pour réduire les nuisances
- La Modélisation de l'empreinte sonore sur la modélisation de tous les survols sur une année.

## **10) Point divers, discussion, questions-réponses**

Plusieurs riverains trouvent que l'ADRA est trop « gentil » avec l'Aéroport, devrait être plus revendicatif et mettre la « pression », notamment par des moyens légaux :

plaintes, procédures,... En appeler plus à la mobilisation de la population, faire des réunions publiques plus fréquentes.

Le Président accepte ces propositions et en appelle en retour aux membres pour qu'ils viennent soutenir concrètement le comité dans ses travaux.

Monsieur Velter, Co-Directeur de l'Aéroport, promet aux riverains que les doléances sont prises au sérieux par le CA et que bientôt des changements sont prévus, notamment concernant le repos nocturne et les dérogations aux vols de nuit.

Le Président honore à l'occasion des 30 ans de l'ADRA, Monsieur Jacques Finck, membre fondateur et président de l'ADRA pendant 18 ans.

Le président remercie l'assemblée, invite au verre de l'amitié pour fêter les 30 ans de l'ADRA et lève la séance vers 21h30.

Bruno Wollenschneider

Président